

République Française
Département Haute-Corse
Commune de FURIANI

Séance du 11 avril 2023

DCM N° 2023-38

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25
Date de la convocation		
05/04/2023		
Date d'Affichage		
12/04/2023		

L'an deux mil vingt-trois

Et le 11 avril

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en présentiel et à publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pi Michel SIMONPIETRI, Maire.

19 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, NAPPO Michelle, FICO Aurélie.

8 Membres absents excusés (procurations) :

MME CROCE-AJACCIO Catherine a donné procuration à M. FINI René
 MME MALAFRONTÉ Christine a donné procuration à MME UGOLINI Nuria
 M. FABRIZI Bernard a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel
 M. CAMUZAT Alexandre a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie-Christine
 M. GIAFFERI Michael a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie-Dominique
 M. SIMONI Pierre-Baptiste a donné procuration à M. BATTESTI Gilles
 MME PORTA Marine a donné procuration à MME SIMONI PIACENTINI Céline
 M. MARTEL Enzo a donné procuration à MME FICO Aurélie

2 Absents : M. MALPELI Stéphane, M. LECA Jean-Louis.

Madame BERTOLUCCI Marie Christine est nommée secrétaire.

Objet de la délibération :

BUDGET
 CINEMA U
 PARADISU :
 M4

Vote du Compte
 Administratif 2022.

Le Maire indique aux Conseillers Municipaux qu'il laisse la parole à Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, 2^{ème} Adjointe au Maire, afin qu'elle présente le compte administratif 2022 du budget du Cinéma U Paradisu.

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU l'avis du Conseil d'exploitation du Cinéma U Paradisu,

Madame GIAMARCHI Marie-Dominique présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2022 qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

	Mandats et titres émis	Résultat reporté N-1	Résultat cumulé
Dépenses	336 072.42 €		336 072.42 €
Recettes	360 114.34 €		360 114.34 €

Suite 1 BUDGET CINEMA U PARADISU : Compte Administratif 2022

Elle indique que les montants des mandats et des titres émis sont identiques à ceux du compte de gestion.

Le résultat positif de clôture s'élève à 24 041.92 €

A l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal, conformément l'article L 2121-14 du CGCT, nomme présidente de séance Madame GIAMARCHI Marie-Dominique. Le Maire quitte la séance.

OUI l'exposé de la 2^{ème} Adjointe et après en avoir délibéré, hors la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** le Compte Administratif 2022

A l'issue du vote, le Maire entre dans la salle et reprend la présidence de la séance.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI

